



Lauréats du Défi Meilleurs Employeurs 2010 : tout un palmarès!

Les lauréats de l'édition 2010 du Défi Meilleurs Employeurs ont été dévoilés hier midi, lors d'un dîner de gala présenté par Emploi-Québec et organisé par le journal *Les Affaires*, l'Ordre des conseillers en ressources humaines agréés et Towers Watson. L'événement s'est déroulé à l'hôtel Reine Elizabeth de Montréal, devant près de 200 personnes, en présence du sous-ministre associé d'Emploi Québec, monsieur Bernard Matte.

Pour sa neuvième édition, le Défi a attiré quarante-huit entreprises qui se démarquent toutes par leur souci du bien-être de leurs employés. Voici les principaux gagnants de cette compétition qui souligne les réalisations d'entreprises dont les pratiques de gestion des ressources humaines sont exceptionnelles.

Au Panthéon...

Mentionnons d'abord que l'entreprise DLGL trône toujours au Panthéon des meilleurs employeurs, position qu'elle conserve jusqu'à l'an prochain.

Les premiers prix

Catégorie Grandes entreprises

Le premier prix de la catégorie Grandes entreprises a été remis pour la troisième fois à Teknika HBA, une grande firme de génie-conseil. Cet exploit éclatant, qui lui permet d'accéder au panthéon des meilleurs employeurs du Québec, témoigne de sa préoccupation constante de la qualité de vie de son personnel.

Catégorie Moyennes entreprises

Premier prix de sa catégorie, Soprema est une entreprise manufacturière résolue non seulement à protéger l'environnement, mais aussi à préserver la santé et la sécurité de ses employés. Une entreprise qui plante un arbre dans sa cour pour souligner les années de service d'un employé, ça dit tout!

Catégorie Petites entreprises

L-Ipse Conseil, une firme de consultants de Québec qui s'applique sans relâche à créer un esprit de groupe au sein de son personnel, s'affirme numéro un parmi les petites entreprises. Soulignons que L-Ipse avait déjà reçu cette distinction l'an dernier et en 2007, ce qui démontre hors de tout doute la satisfaction exceptionnelle de ses employés.

Prix de l'amélioration

Les entreprises qui réussissent à décrocher le prix de l'amélioration, remis à une entreprise qui a enregistré une hausse constante de son score global dans au moins trois participations au cours des cinq dernières années, sont plutôt rares. Il y en a une cette année... Ce prix est décerné à SPI Sécurité, une entreprise de Blainville.

Les autres lauréats

Mentionnons que le deuxième prix dans la catégorie Grandes entreprises a été remis à Couche-Tard. De leur côté, Interaction Proximédia et BBA ont respectivement remporté les deuxième et troisième prix dans la catégorie Moyennes entreprises. Dans la catégorie Petites Entreprises, le deuxième prix est allé à l'Organisme d'autoréglementation du courtage immobilier du Québec. Deux troisièmes prix ont été attribués cette année dans cette catégorie : l'un à Physio Extra et l'autre à la Société conseil Lambda.

À propos du Défi Meilleurs Employeurs

Le Défi invite les entreprises québécoises à devenir de meilleurs employeurs en mesurant le niveau d'engagement productif de leurs employés. Il souligne le travail des organisations qui offrent un environnement de travail sain et stimulant et permet aux entreprises inscrites de suivre leur progression au fil des ans. Il met en valeur l'efficacité des pratiques de gestion des ressources humaines en mesurant le niveau d'appréciation qu'en ont les employés.

Les membres du jury étaient :

Claude Béland, président du Mouvement Desjardins (1987-2000) et consultant en économie coopérative
André Bisson, président du conseil d'administration du Centre interuniversitaire de recherche en analyse des organisations

(CIRANO)

Florent Francoeur, CRHA, président-directeur général de l'Ordre des conseillers en ressources humaines agréés
Daniel Germain, directeur de contenu et chef de publications, *Affaires Plus*
Ginette Legault, CRHA, doyenne de l'École des sciences de la gestion de l'Université du Québec à Montréal

Veuillez noter que des photos des représentants des lauréats sont disponibles en [cliquant ici](#).

À propos de Médias Transcontinental

Quatrième groupe de presse écrite au Canada avec plus de 3000 employés et des revenus de 607 millions de dollars en 2009, Médias Transcontinental est le plus important éditeur de magazines destinés aux consommateurs et d'ouvrages pédagogiques en français au Canada, ainsi que le plus important éditeur de journaux locaux et régionaux dans l'est du Canada. Le quotidien montréalais *Métro* est publié tous les jours de semaine par Médias Transcontinental. Par ailleurs, grâce à son célèbre *Publisac*, la société représente le premier distributeur porte en porte de matériel publicitaire au Québec. Médias Transcontinental se distingue par son offre d'édition sur mesure, d'envois de courriels personnalisés et sa base de données qui permet d'entretenir des relations étroites avec plus de six millions de consommateurs. Elle possède également plus de 120 sites Internet, attirant plus de 4,2 millions de visiteurs uniques par mois.

Médias Transcontinental est une filiale de Transcontinental (TSX : TCL.A, TCL.B, TCL.PR.D), qui a des activités au Canada, aux États-Unis et au Mexique et dont les revenus se chiffrent à 2,4 milliards de dollars canadiens en 2009.

À propos de l'Ordre des conseillers en ressources humaines agréés

L'Ordre des conseillers en ressources humaines agréés est l'organisme de référence dans son domaine au Québec. Il regroupe plus de 10 000 membres, candidats et étudiants, dont 5600 CRHA et 2400 CRIA. Il est le seul organisme voué à la protection du public habilité par le Code des professions à décerner ces titres professionnels.

Présents dans tous les milieux, les CRHA et CRIA contribuent à l'établissement et au maintien d'un climat de travail sain et d'un environnement organisationnel efficace, sécuritaire et qui respecte la spécificité de la personne en milieu de travail. Ils représentent aussi l'employeur ou l'employé dans les divers champs de pratique de la gestion des ressources humaines, notamment en relations du travail, en dotation, en formation, en santé et sécurité du travail, en développement organisationnel et en rémunération.

À propos de Towers Watson

Towers Watson est une société mondiale de services professionnels de tout premier plan qui aide les organisations à améliorer leurs résultats grâce à une gestion efficace des ressources humaines, des risques et des finances. Comptant 14 000 associés partout dans le monde, elle offre des solutions en matière d'avantages sociaux, de gestion des talents, de rémunération globale et de gestion des risques et des capitaux.

- 30 -

Caroline Soulas
Coordonnatrice, communications
Tél : 514 879-1636, poste 224
Cellulaire : 514 941-1989
c.soulas@portailrh.org

Reproduction, diffusion et distribution, intégrales ou partielles, par quelque procédé que ce soit, interdites sans l'autorisation de l'Ordre des conseillers en ressources humaines agréés [info@portailrh.org].

ID : 68055

FERMER